

(No 25)

LETTRE PASTORALE ET MANDEMENT

SUR
LA COLONISATION

ARTHUR DOUVILLE,
par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique,
Evêque de Saint-Hyacinthe.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

L'Écriture Sainte nous raconte en termes empreints de majesté la création du monde: lumière, firmament, terre, soleil, lune et étoiles, oiseaux, poissons, animaux, et, finalement, l'homme et la femme; telle fut l'oeuvre des six jours: bonne et belle, à la vérité, selon l'appréciation du Créateur lui-même (Gen., I, 1-24).

Puis le Tout-Puissant fit le don de tous ces êtres nouveaux à l'homme (Gen., I, 28); et il lui ordonna de travailler la terre. La terre, la forêt, les animaux, les eaux sont donc, dans les desseins de Dieu, destinés à l'homme; or, c'est la colonisation et l'agriculture qui lui permettent, avant tout, de jouir de ces biens essentiels à la vie.

La culture de la terre fut donc, dès l'origine du monde, et continue d'être, dans les pays sagement organisés, l'indispensable fonction de l'homme, de même que la principale oase de la prospérité d'un pays.

Commencée au Canada il y a plus de trois siècles sur les bords du Saint-Laurent, la colonisation n'est pas encore une entreprise terminée; et il ne saurait être question de la laisser inachevée. Tant qu'une parcelle du territoire canadien n'aura pas été reconnue et travaillée, il y aura toujours lieu de parler de colonisation et d'en poursuivre les entreprises avec le même dévouement, la même patience et la même ingéniosité que nous admirons chez nos premiers colons. Notre province elle-même, où nos ancêtres, venus de France, ouvrirent les premiers champs neufs, est loin d'être encore parfaitement connue d'un grand nombre de ceux qui s'honorent pourtant d'être les descendants de ces courageux pionniers français. Il reste encore, et on en découvre toujours, dans les limites de notre province, de vastes étendues de terres propres à l'agriculture et à l'établissement de paroisses nouvelles.

Depuis un peu plus d'un siècle, en particulier, des colons, dont les initiatives ont été, hélas! trop souvent, contrariées par l'égoïsme cruel des puissances d'argent, ou encore ignorées, sinon méprisées par ceux qui se croient l'élite, sans se donner la peine d'en acquérir les qualités ni les mérites, des colons nombreux ont, malgré tout, conquis au bénéfice de la province de vastes contrées, comme celles du lac Saint-Jean, du Saguenay, de la Gaspésie, de la Matapédia, du Témiscouata, de la Lièvre et de la Gatineau, les Cantons de l'Est, la vallée de la rivière Châteauguay, le Témiscamingue et enfin l'Abitibi. Toutefois, pendant ce même temps, s'écoulaient, en flots continus vers tous les centres industriels des Etats-Unis et vers les lointaines régions de l'Ouest, des caravanes d'émigrés dont les descendants, se comptant aujourd'hui par centaines de milliers, font honneur à notre foi et à notre race.

Au milieu de tant de vicissitudes, il est consolant de constater, toutefois, qu'il s'est toujours trouvé, dans le Québec, des hommes et des femmes pour se consacrer à la

colonisation, comme à une vraie vocation; ils s'y sont livrés par devoir et ils ont revendiqué la conquête du sol comme un de leurs premiers droits. Nous rendons ici un hommage ému à tous ces valeureux pionniers et à ceux qui, aujourd'hui encore, avec la même patience, le même courage d'autrefois, ouvrent, dans notre pays, des terres nouvelles, fondent des paroisses, créent des diocèses.

Nous voulons, par ces éloges cent fois mérités, dédommager en quelque sorte ceux que l'éloignement, la pauvreté, la vertu ont, malgré le mépris de certains de leurs semblables, placés si haut dans notre estime. Leur foi et leur courage les ont haussés et les retiennent à la hauteur de véritables héros chrétiens.

Nous croyons nécessaire, et nous sommes fier de le noter: jamais, au cours de notre histoire, nous n'avons eu à la fois, comme de nos jours, tant des nôtres engagés dans l'armée volontaire des défricheurs; si bien que notre pays continue d'être en pleine période de colonisation; ce fait, qui peut paraître à plusieurs comme la condition peu enviable des peuples primitifs, est réellement glorieux, car il consacre la carrière et la vocation qui s'imposent aujourd'hui avec plus d'urgence que jamais à l'ambition de nos pères de famille et aux espérances de nos jeunes.

Cette proposition paraîtra aux esprits déformés par les préjugés de trop de nos professionnels et de nos industriels comme un recul, et même comme une invite à la misère. N'entendons-nous pas, en effet, et trop souvent, la lamentation connue des défaitistes: "Comment voulez-vous que des gens habitués aux commodités de la vie urbaine ou élevés sur les vieilles terres de la province, consentent à se réadapter à de vieux usages et à un genre de vie démodé, se condamnent à des travaux qui peuvent sembler beaux sur les images et dans les livres, mais qui ne conviennent plus à l'homme des usines, des bureaux ni même à l'ouvrier agricole ordinaire"? On va plus loin: "L'Abitibi n'est pas cultivable, c'est un tas de roches", plastronnera l'ignorant ou le parvenu; ou encore: "Il n'y a pas de danger que je marie un habitant, encore moins un colon", s'écriera la prétentieuse de nos villes et villages.

Ces objections reposent, en fait, sur une fausse appréciation du niveau de vie d'une grande partie de notre population urbaine et rurale, d'une part, et des colons de nos régions nouvelles, d'autre part.

Personne ne niera que, dans nos grandes et petites agglomérations urbaines, se cachent, en arrière des rues principales, la pitié non seulement de ceux qui vivent dans des taudis, mais encore la misère de l'ouvrier, mal payé, le crime commercialisé des logements trop petits pour que la vertu y soit assurée, le peu, sinon l'absence de confort, la pauvreté imméritée des garde-manger et des garde-robres. Pourtant, ici, nul esprit éclairé ne voudra convenir que l'usage seul d'une laveuse électrique ou d'un grille-pain puisse équivaloir aux multiples avantages dont jouit le colon dans sa maison à lui, et sur son *bien* à lui.

Le niveau de vie de l'homme et, en particulier, du colon, ne se mesure donc pas d'abord aux commodités souvent factices du confort moderne, mais à la jouissance assurée et incontestée des biens beaucoup plus sûrs et en tout temps nécessaires à la subsistance d'une famille, tels que le droit au grand air, à la propriété du logement et du sol, à la sécurité dans le travail et la pleine et pacifique jouissance de la vie familiale.

Du reste, c'est ordinairement sous la poussée des préjugés ou la dictée de faux renseignements qu'on se représente le colon actuel comme un type arriéré ou condamné au sort des malheureux. Et puis, pourquoi tant s'apitoyer sur le sort des colons quand depuis cent cinquante ans on accomplit, au bénéfice de l'étranger, les besognes les plus pénibles? Le débardeur, le terrassier, le mercenaire de l'usine, le coupeur et le flotteur de bois ont un sort moins heureux que le colon moyen de nos terres neuves.

Nous n'avons qu'à visiter, comme nous l'avons fait en octobre dernier, les paroisses de colonisation pour trouver des familles, sorties des milieux les plus différents, parvenues à un degré de bien-être matériel qu'elles n'ont jamais connu ailleurs, et heureuses d'avoir conquis, par leur travail et leurs sacrifices, la liberté de leur existence et la maîtrise de leurs destinées.

C'est un préjugé, d'ailleurs, de penser que le seul confort matériel de la vie urbaine suffise au bonheur des familles; comme c'est un préjugé de croire que le colon doit nécessairement être privé des objets reconnus nécessaires ou utiles à l'homme de nos jours. Dans des pays neufs où abondent les ressources d'énergie hydraulique, rien ne justifierait la privation prolongée de l'électricité et, par conséquent, de la lumière et de l'usage de la plupart des commodités désirables, telles que pompes mécaniques, glaciers, salles de bain, laveuses, radios, ateliers de toutes sortes.

Nous croyons qu'en partant pour les pays de colonisation le pionnier a le droit d'y chercher et peut même y trouver, dans un assez court délai, des conditions meilleures d'existence, tant au point de vue moral que matériel, et nous sommes sûr que plus tôt les pays nouveaux seront ainsi équipés, plus tôt ils se peupleront; et ils seront, en conséquence, un actif pour la province, une source d'activité pour les villes, et ils feront même rejaillir, sur les plus anciennes paroisses, un accroissement de bien et un regain de prospérité fort désirables.

Nous croyons, en effet, que la conquête et la mise en valeur de nos terres neuves apporteront, en même temps, une plus grande valeur aux vieilles terres, et qu'ainsi, pour de longues années encore, la colonisation assurera à la province un accroissement général de richesses et l'indépendance économique nécessaire à notre subsistance, à l'épanouissement de nos valeurs nationales et, pour tout dire, à notre survivance.

La colonisation n'est pas non plus précisément un problème, mais elle nous apparaît plutôt comme une solution très opportune à la plupart de nos problèmes actuels; car, nous le savons, une saine économie nationale doit reposer avant tout sur la propriété du sol, et se compléter par une exploitation judicieuse de nos ressources par l'industrie.

Sachons donc comprendre que la colonisation, qui a bien pour fin immédiate l'exploitation du sol par l'agriculture, ouvre cependant la voie à toutes les activités sociales, industrielles et commerciales; elle intéresse donc toutes les

classes de la société, on ne saurait trop le répéter. La colonisation dont nous parlons n'est pas, en conséquence, l'affaire propre d'un groupe, ni surtout la planche de salut de quelques déshérités, mais elle est la tâche et l'avantage de toute la nation.

Dans un pays où il reste encore tant de territoires habitables inoccupés, ou à peine explorés, la colonisation est un *droit* offert à tous; elle est même un *devoir* qui s'impose à tous, sous une forme ou sous une autre. De plus, nous pouvons affirmer que, pour nous, la colonisation est une *vocation* providentielle, consacrée par plus de trois siècles d'expériences, et dont il serait criminel de sous-estimer ou de mépriser la valeur souveraine.

I

La colonisation est un droit offert à tous

Dans la hiérarchie de nos droits comme individus et comme citoyens, il en est un fondamental: celui de posséder le sol. Par la colonisation, ce droit est mis à la portée de tous. La possession du sol est un droit qui découle du droit du travail pour assurer le pain quotidien. Dans un pays où il y a des terres libres accessibles à tous, le droit au travail signifie d'abord le droit d'occuper et de cultiver le sol pour en vivre. Tous ceux qui proclament le droit au travail réclament implicitement et, par le fait même, le droit à la colonisation. Personne ne devrait être obligé de rester oisif tant qu'il y a chez nous une parcelle de terre à mettre en valeur. Aucun homme valide ne devrait être obligé de chômer, encore moins de mendier tant que la terre réclame des bras pour livrer les richesses de sa fécondité. Le droit à la vie, pour un grand nombre, est donc basé sur la colonisation.

Et pourtant, n'avons-nous pas vu avec stupeur, pendant la période de crise industrielle qui a précédé la dernière guerre, des centaines de milliers de Canadiens réclamer des secours de l'Etat sous forme de travaux de chômage et d'allocations de toute sorte? Il en est résulté une funeste baisse des moeurs, une triste accoutumance à l'oisiveté et à la dépendance, une désastreuse incompétence au travail productif et le mépris de l'initiative privée.

Pour des causes multiples, même en ce temps de crise, s'est maintenu un fatal mouvement de désertion des campagnes; et après cette longue guerre, il paraît encore nécessaire de prévenir la jeunesse rurale contre le faux attrait des villes, et de l'orienter vers les tâches honnêtes et fructueuses de la colonisation.

Evidemment, il est naturel et logique que la jeunesse rurale trouve dans la colonisation un accès facile à la propriété du sol, pour y pratiquer la profession agricole à laquelle elle est préparée. Et il est facile de prévoir que, par le moyen de la colonisation, elle trouvera aussi accès aux ressources naturelles immenses que la Providence offre aux ambitions des pionniers actuels. Nous comptons surtout sur les ressources stables de l'agriculture; mais loin de nous de vouloir modérer les ambitions légitimes de celui qui prend le risque de la migration et court l'aventure de la colonisation.

Nous croyons donc que le colon a, le *premier*, droit aux richesses du sol qu'il envahit et conquiert par le travail de ses mains, aux ressources de la forêt qu'il défriche, des mines qu'il découvre, de l'énergie hydraulique qui lui est nécessaire.

Pour ce qui est des terres arables, ce droit ne souffre plus guère d'entraves. Des lois et règlements autorisent la concession des terres cultivables à tous ceux qui sont aptes à les faire fructifier. Toutefois, ce droit devient illusoire, si l'Etat ne rend pas ces terres accessibles par la construction des routes de pénétration, des chemins de fer, l'organisation du transport, des communications et des services essentiels. Nous sommes heureux de constater comme les routes sont bonnes en Abitibi: c'est du nouveau attribuable à la sagesse de nos gouvernants.

Le droit de posséder les terres neuves suppose donc des travaux de reconnaissance et d'approches, de voirie, de drainage, d'aménagement culturel et économique qu'il est du devoir de l'Etat d'entreprendre et de poursuivre aussitôt qu'ils s'imposent. Or, nous pensons que, précisément aujourd'hui, le peuple de la province a besoin de terres neuves et qu'il faut, par les meilleurs moyens, surtout par les coopératives, lui en favoriser l'accès.

Mais, ce droit à la propriété du sol ne doit pas se restreindre aux seules terres arables. Il y a dans notre province un immense domaine forestier que nous voyons malheureusement fermé, en général, à la colonisation, réservé à un système d'exploitation saisonnière, trop souvent désastreux pour la conservation de la forêt et périlleux au point de vue social et moral, pour l'ouvrier forestier.

Rien ne nous paraît aussi pénible moralement et plus contraire à la stabilité de notre population rurale que l'embauchage saisonnier d'un si grand nombre de chefs de famille et de jeunes gens pour les opérations forestières.

Le système des chantiers, tel qu'il se pratique depuis tant d'années, et que le temps nous a accoutumés à observer d'un regard indifférent, comme s'il s'agissait d'un phénomène normal de notre économie rurale, paraît, au contraire, en regard des progrès du génie forestier, arriéré, démodé et vicieux, et il doit être révisé.

Nous estimons, en effet, que tous les Canadiens ont droit à la propriété du sol forestier, comme du sol arable, et qu'il devrait y avoir une colonisation forestière, comme il y a une colonisation agricole; enfin, que l'établissement de paroisses forestières est possible et désirable.

Nous espérons que les autorités compétentes étudieront sans délai les moyens d'exécuter ce projet; et nous souhaitons qu'elles le mènent à bonne fin, comme, du reste, elles en sont capables; ainsi, la face de la province en sera changée, pour le plus grand bien moral et économique d'une bonne partie de sa population.

Des experts désintéressés en matières forestières parlent même d'un système de colonisation forestière qui rendrait accessible aux colons l'exploitation de la forêt à leur propre compte, et rendrait possible l'établissement de paroisses strictement forestières.

Rien ne semble s'opposer absolument à ce que notre système paroissial et notre régime de petite propriété ne pénètrent jusque dans la forêt. Nous croyons, en tout cas, qu'il est temps d'inaugurer un système de culture forestière plus conforme aux progrès de la science, plus rassurant pour la survivance de la forêt elle-même, et surtout plus en conformité avec les principes de la vie chrétienne et sociale.

Cette entreprise nouvelle requerra, sans doute, la formation technique de pionniers de la forêt, l'établissement d'écoles spéciales, où des jeunes gens groupés au coeur même du domaine forestier apprendront les principes de la silviculture et les méthodes d'une saine exploitation de la forêt, calquée sur la formule familiale et coopérative.

L'évolution des idées, en ce domaine, est, qui ne le voit, d'une importance souveraine, et au point de vue social, et au point de vue religieux; et nous ne pouvons pas nous empêcher de les signaler à l'attention du pouvoir public et de notre peuple, comme nous devons tous souhaiter d'en voir accélérer la marche; plus que cela, nous devons, par nos efforts concertés de compréhension et d'exécution, contribuer à les mettre en application.

Si donc l'industrie a besoin du bûcheron, elle doit, cela va de soi, accepter de le considérer comme un être humain, et elle ne peut ambitionner, dans un pays libre comme le nôtre, le monopole de la propriété forestière.

Le droit général de l'homme à posséder le sol, pour l'exploiter dans l'intérêt commun, ne peut donc pas être suspendu à la barrière de la forêt qui couvre une si grande partie de notre domaine national. N'est-ce pas l'héritage de Dieu légué aux hommes? "Et dedit terram eorum hereditatem" (Ps. 135). Emparons-nous donc de la forêt et du sol, et faisons-leur rendre gloire à Dieu.

Nos très chers frères, nous venons d'affirmer le droit à la colonisation; mais nous croyons plus urgent encore de démontrer que c'est un devoir, et même que c'est une sorte de vocation pour plusieurs des nôtres de coloniser le pays.

II

La colonisation est un devoir qui s'impose

Il est évident que si tous ont le droit général de posséder la terre, l'exercice de ce droit ne revient pas, toutefois, à tous, en pratique; mais il n'est pas moins sûr que plusieurs ont le devoir de travailler à l'agrandissement et à la mise en valeur de notre domaine national; et c'est pour nous, en plus, un devoir patriotique.

En notre pays, au témoignage des sociologues les plus avertis, manque plus que jamais un équilibre rationnel entre les forces numériques de notre population urbaine et de notre population rurale. Par suite, en effet, de ce que l'on est convenu d'appeler notre essor industriel, une trop forte partie de notre population est tombée dans un prolétariat ou tâches plus ou moins serviles. Ainsi s'est formée chez nous une classe ouvrière très nombreuse, aux problèmes de laquelle nous avons constamment offert les solutions que propose la doctrine sociale de l'Eglise. Les problèmes ouvriers ont donc occupé une grande part de notre apostolat social. Mais nous ne croyons pas qu'une législation sociale, fût-elle généreuse, ait le droit d'inciter, même indirectement, la population rurale à abandonner la profession agricole; d'autant plus que les lois ouvrières seules ne peuvent faire fleurir la santé générale, si l'organisme agricole est négligé ou même méprisé. Voyez, à ce sujet, l'absurdité de nos dix ans de chômage, devant notre empire du nord à peine touché!

“Les experts en sciences sociales appellent à grands cris une rationalisation (un système logique) qui rétablira l'ordre dans la vie économique, nous dit Pie XI. Mais cet ordre que nous réclamons avec insistance, et dont nous aidons de tout notre pouvoir l'avènement, restera incomplet aussi longtemps que toutes les formes de l'activité humaine ne conspireront pas harmonieusement à imiter et à réaliser, dans la mesure du possible, l'admirable unité du plan divin”.

Or, l'agriculture est une partie essentielle de l'ordre économique et social; elle est même le fondement de la plupart des activités humaines. Entre la ville et la campagne, entre la ferme et l'usine, il doit y avoir un échange continu de services de toutes sortes; ces deux genres de vie sont nécessaires et doivent former un tout harmonieux; mais au point de vue social et humain, il y a entre la classe agricole et ouvrière cette différence que l'agriculteur jouit plus pleinement de la propriété du sol et des fruits de son travail, tandis que l'ouvrier, l'artisan, le professionnel sont constitués dans un état de plus grande dépendance, étant liés au service des autres.

La terre est l'héritage que Dieu a donné à son peuple. Pour nous, nous avons reçu en ce pays une large part de cet héritage: c'est notre devoir de l'accepter et de le faire fructifier. D'autant plus que des explorations récentes et des expériences heureuses ne cessent d'élargir les bornes imprécisées et mobiles d'un patrimoine dont une bonne partie de la valeur nous est encore inconnue. En effet, des régions nouvelles comme l'Abitibi, que l'on ne connaissait pas il y a trente ans et que l'on croyait généralement impropre à l'agriculture, attirent maintenant à la suite des colons des légions de mineurs, de bûcherons et d'industriels, qui font rejaillir sur le reste de la province une prospérité nouvelle.

Des statistiques récentes mentionnent, pour Québec, la possibilité de tripler nos paroisses rurales en y ajoutant 264,000 fermes; en d'autres termes, nous pouvons créer des villes et des villages par centaines, ainsi qu'une quinzaine de diocèses; quelle force nouvelle pour notre province qui pourrait alors compter facilement huit millions d'âmes!

A cette fin, nous souhaitons ardemment voir se lever un chef décidé qui conduise nos bataillons de surcroît à la conquête des champs neufs; puisse un Jean Talon moderne venir établir le demi-million de nos jeunes qui l'attendent; puisse un Lyautey canadien se charger d'organiser nos espaces colonisables, encore immenses! Faisons mieux: méritons ce chef qui puisse voir enfin nos vrais besoins et nous orienter vers nos nécessaires destinées spirituelles et nos légitimes progrès matériels.

“Multiplions par cent, écrit l'un des nôtres (1), nos cures-colonisateurs, par dix nos évêques de la brousse canadienne, par mille nos pionniers têtus, leurs admirables femmes et leurs *fistons* carrés, musclés en bois franc . . . , et notre peuple remontera la côte”. Souhaitons aussi qu'une Marie de l'Incarnation et une Dame Bourdon envoient à nos colons une quantité de *filles du Roi* bonnes à marier!

(1) R. P. Alexandre Dugré, s.j.

III

La colonisation est une vocation providentielle

A ceux qui doutent encore de l'avenir de notre colonisation, nous ne pourrions donner de meilleur conseil, Nos très chers frères, qu'une visite attentive de nos paroisses de colonisation. Pour en juger, cependant, il faut tenir compte que, depuis une quinzaine d'années, nos colons ont été, trop souvent, recrutés parmi les pauvres, les déshérités, les malchanceux, et que, pour tout capital, ils n'ont souvent apporté que leur courage et leur habitude d'endurance. Peu préparés à leur tâche, seuls ou insuffisamment secondés, quelques-uns sont revenus, il en est même qui ont trahi la grande cause par leur lâcheté et leur mauvaise foi. L'élimination des éléments indésirables s'est faite heureusement dès les premiers temps; l'on peut voir maintenant, presque à chaque maison, des colons qui, par leur attachement à la terre, leur fidélité aux traditions familiales et leur zèle pour les institutions paroissiales, démontrent que la colonisation est encore chez nous une vocation traditionnelle.

A ce sujet, le plan le plus rationnel et le plus pratique, bien que son exécution comporte un gros sacrifice de la part des parents, serait, nous semble-t-il, de transplanter en même temps sur ces terres neuves non seulement quelques membres de la famille, mais des familles entières; on éviterait ainsi le découragement, et l'on favoriserait de façon plus sûre l'établissement, dans un même rayon, des fils d'une même famille. Et comme elle est belle et consolante, n'est-il pas vrai, la réflexion que nous avons recueillie sur les lèvres de Lien des colons: "C'est pour nos enfants que nous sommes ici. Nous autres, nous pouvions mourir dans le bas de la province. Nous ne jouirons pas beaucoup de notre travail; mais nous leur laisserons un beau *bien*; surtout nous ne voulions pas les voir mal tourner. Il y a assez de bons à rien sans eux".

Nous venons de prononcer le mot de vocation traditionnelle pour la terre. C'est vraiment une vocation historique, que la nôtre. Ce n'est pas tant le besoin, ce n'est pas surtout l'ambition des biens matériels, mais c'est par-dessus tout le dévouement à un idéal religieux et l'attrait pour

ce mode particulier de vie qui ont poussé nos ancêtres à venir s'établir en terre canadienne. Dès l'origine de la colonie, Marie de l'Incarnation pouvait pourtant craindre que "parmi les honnêtes gens, il nous vienne de terrible racaille"; et, dans ses soucis de sainte et de femme de tête, elle ne voulait pas que l'on "fasse, avec le temps, du Canada, un pays qui enrichisse les marchands". Ses prévisions ne se sont pas totalement réalisées, heureusement; et la nation qui, pendant plus de trois siècles, malgré les plus grandes difficultés, au prix de sacrifices et de luttes inouïes, a avant tout poursuivi, au Canada, une entreprise colossale de colonisation, a exécuté, à la vérité, un dessein providentiel on ne peut plus bienfaisant. Nos pères ont conquis le Canada par la charrue plus que par l'épée. Il reste à leurs descendants un merveilleux attachement à la terre, une volonté indestructible de continuer leur oeuvre, un goût inné pour le genre de vie paysanne et une facilité étonnante d'adaptation aux pratiques de la vie agricole.

Quiconque aime son pays veut qu'il soit libre; et il ne peut l'être que si l'on peut nourrir sa population de façon indépendante. La classe qui nourrit est celle des cultivateurs. Le paysan est donc le premier fils de la patrie, et l'agriculture n'est pas une classe à côté des autres ou parmi les autres, elle est le fondement vital d'un pays.

Un peuple se crée aux champs, comme on l'a déjà dit, et meurt dans les villes. Et tout ce que l'Etat fait pour l'agriculture sert à le renforcer; il n'y a pas même, croyons-nous, d'autre moyen plus efficace, après la religion, pour le revigorer.

Chez nous, nous le soulignons avec bonheur, il s'est toujours trouvé des apôtres et des chefs pour guider notre peuple vers la terre promise de la colonisation.

La colonisation a été prêchée, en effet, comme une croisade. Dans chaque diocèse, se sont formées des sociétés de colonisation. Des prêtres ont marché à la tête des pionniers: l'autel et la croix ont été dressés partout où la hache du défricheur a découvert un coin de terre. La colonisation a ainsi fondé des paroisses nouvelles, elle a formé des dio-

èses nouveaux, elle a multiplié les centres d'éducation et de culture, elle a ouvert la marche à la civilisation chrétienne, et elle a enrégimenté pour cela les plus valeureux bataillons de nos militants catholiques.

La terre a été pour nous "le grenier de la moisson humaine, comme des autres moissons" (Etienne Lamy); et nous avons été maintenus dans la fidélité à la famille dans la mesure même où nous sommes restés attachés à la terre.

Aussi nous constatons avec fierté que la colonisation, en ouvrant aux progrès matériels d'immenses régions neuves, a formé un milieu catholique adonné généreusement à la pratique des vertus familiales et sociales; si bien que, dans un monde vieillissant, le mouvement de colonisation nous apparaît toujours comme un essai fort heureux de rajeunissement, de moralisation et de survivance.

Ceux qui prétendent arracher à l'influence de l'Eglise le peuple croyant que nous sommes; ceux encore qui n'ont d'autre idéal à nous proposer que les avantages d'un certain niveau matériel de vie; ceux aussi qui proclament sur tous les tons les prétendus bienfaits de la civilisation dite moderne; ceux qui mettent la félicité, avant tout, sinon uniquement, dans la jouissance des biens matériels, ne manquent pas de nous reprocher notre croisade de colonisation et notre apostolat rural, comme s'il s'agissait d'un retour à la paysannerie misérable, ou comme s'il était question pour nous d'une tentative pour maintenir le peuple dans une dépendance religieuse rétrograde. Nous l'avouons: rien ne nous tient tant à coeur que de conserver dans la dépendance du Christ le peuple qui nous a été confié; mais nous croyons aussi que rien ne favorise autant cette heureuse dépendance et le vrai progrès, même matériel, que cette très noble liberté assurée à la vie paysanne et cette plus grande facilité des vertus que nous remarquons chez l'homme de la terre.

De plus, en notre pays, au témoignage même des experts en sciences sociales, il manque plus que jamais l'équilibre voulu entre la masse urbaine et la population rurale; une trop grande partie de nos gens est tombée dans une espèce de servitude ouvrière. Il n'y a donc pas lieu de chercher, dans des réformes inspirées de doctrines matérialistes,

le rétablissement d'une honnête économie, ni même de la placer, avant tout, dans l'institution de lois ouvrières même généreuses; il vous faut d'abord comprendre et retenir que c'est toujours la volonté première du Créateur de placer l'homme sur la terre pour qu'il la travaille et qu'il la fasse servir à toutes ses nécessités.

La mise en valeur du sol natal se présente donc comme une entreprise parfaitement conforme à la dignité de l'homme et comme le principal emploi naturel d'un peuple qui a été choisi par Dieu pour en être le premier occupant. C'est là une tâche essentielle et digne de tous nos efforts, c'est là un mouvement de salut moral, social et économique, que nous devons encourager.

C'est pourquoi, Nos très chers frères, la colonisation que nous prêchons, et qui n'est autre chose que l'occupation et la mise en valeur de nos terres neuves, apparaît aux gens de bons sens et de bien comme le but le plus noble à proposer à vos ambitions chrétiennes et à votre idéal patriotique; et c'est aussi le plus sûr moyen d'accéder à l'indépendance économique que vous rêvez avec tant de raison, et que nous encourageons de tout l'élan de notre âme. Ce mouvement vers les pays neufs, que nous revendiquons comme un droit, que nous proposons comme un devoir, devient aussi, en quelque sorte, une chose sacrée, si nous l'ennoblissons, comme nous en avons le droit, de l'idée très haute d'une vocation traditionnelle.

D'ailleurs, ce n'est pas vous qui voudrez confondre une entreprise de colonisation chrétienne avec un simple mouvement de retour à la terre ou d'expansion agricole; vous y verrez, avant tout, un essai de conquête pour le Christ de toutes les terres neuves de notre cher pays.

Enfin, il nous plaît de souligner encore une fois que la colonisation ne fait pas seulement appel aux agriculteurs, mais à toutes les classes, à toutes les professions, à tous les métiers, à toutes les énergies et à tous les talents. Tous y trouveront de quoi s'occuper utilement. Il est donc important que, dans tous les milieux, un mouvement d'éducation et d'opinion se forme en vue de mobiliser cette armée de pionniers, où l'on verra, à côté du bûcheron et du labou-

reux, des ingénieurs, des agronomes, des médecins, des prêtres, en un mot tout le personnel technique, professionnel, religieux nécessaire au succès d'une entreprise civilisatrice d'une si grande envergure.

Nous comptons sur les membres du clergé et de l'Action catholique pour créer de la sympathie à l'idée de la colonisation et pour y orienter leurs ouailles et leurs amis; ils feront ainsi une excellente action.

Nous demandons de faire la quête, à la grand'messe du dimanche 4 août, en faveur de notre chère paroisse adoptive de Rochebeaucourt, qui va donner bientôt le jour, nous dit-on, à deux autres paroisses, et où l'un de nos prêtres, l'abbé Emile Girard, nous fait tant d'honneur, et nous sollicitons, à cette messe, une pensée et une prière, de la part de nos fidèles, pour l'extension du Règne du Christ dans les terres de colonisation.

Nous croyons enfin nécessaire d'affirmer que notre question nationale est avant tout un problème agricole ou rural.

Nos très chers frères, si nous réclamons pour tous, pour l'ouvrier de l'usine, comme pour l'ouvrier agricole, le droit de posséder une maison ou une terre, et les moyens d'accéder à l'exercice de ce droit, nous n'hésitons pas à vous inviter tous à entendre cette voix s'élevant par-dessus les forêts de l'Abitibi: c'est l'appel ou le rappel d'une vocation. Le sol canadien, ne l'oubliez jamais, ne vivra pas toutefois par le seul effort de nos bras et la force de nos machines, mais son sort dépendra surtout du degré de vos convictions et de la force de vos vertus. Le courage chrétien fera ici plus de merveilles que la force motrice, et la lumière de la foi éclairera plus splendidement la vie de nos colons que les plus puissantes dynamos.

Soucieux avant tout de la valeur morale et sociale des institutions et des entreprises humaines, nous n'hésitons pas même à proclamer, en terminant, que nous attachons plus d'importance, pour la survivance et le progrès véritable de notre race, à cette oeuvre primordiale de la colonisation qu'à la plupart des autres formes d'entreprises sociales et économiques.

Cent mille fils à établir! quelle richesse et quelle angoisse, en même temps! Voilà de quoi bâtir cinq cents paroisses de chacune deux cents foyers; voilà de quoi réjouir le Coeur de Jésus, selon le désir exprimé dans le Pater: *que votre règne arrive!*

En conséquence, nous pensons avoir raison de compter avant tout sur l'armée pacifique et pieuse de nos conquérants du sol, sur la foi et le courage de nos *commandos* colons.

Vive la colonisation qui forge les volontés invincibles, vive la colonisation qui est une "coopérative de bonheur", et vive la colonisation qui rend les peuples prospères!

Nous lisons dans l'ancien Testament (Nombres, VIII, 7. 8 et 9), que Dieu, pour encourager son peuple affligé par les maux qu'il avait à endurer, lui fit annoncer qu'il le conduirait dans une terre fertile: la "Terre promise".

"Le Seigneur, votre Dieu, disait-il par ses prophètes, est prêt de vous faire entrer dans une bonne terre, dans une terre pleine de ruisseaux, d'étangs et de fontaines, où les sources des fleuves répandent leurs eaux en abondance dans les plaines et le long des montagnes, dans une terre qui produit le froment, l'orge et la vigne, où naissent et grandissent les figuiers, les grenadiers et les oliviers, dans une terre d'huile et de miel, où vous mangerez votre pain sans en manquer jamais, où vous serez dans une abondance de toutes choses; là les pierres sont du fer, et des montagnes on peut tirer des métaux d'airain".

Ne croirait-on pas entendre parler, encore aujourd'hui, le Seigneur, Dieu tout-puissant à tout notre peuple en proie à l'inquiétude, surtout à nos jeunes gens de la campagne: "Je vous ferai entrer dans une bonne terre, semblait-il leur dire, une terre parsemée de lacs et de sources limpides, où coulent les ruisseaux et les rivières, dans une terre qui pousse le blé et l'orge, où croissent les arbres fruitiers, où vous trouverez la laine et le lin pour vos vêtements, où vous mangerez votre pain sans en manquer jamais, où vous vivrez dans l'abondance de toutes choses, enfin où votre coeur sera rempli de bonheur et de paix".

Sera la présente lettre pastorale lue au prône des églises paroissiales et au chapitre des communautés religieuses, les dimanches 28 juillet et 4 août.

Donné à Saint-Hyacinthe, sous Notre seing, le sceau du diocèse, et le contreseing de Notre chancelier, le 24 juin 1946, en la fête de la Saint-Jean-Baptiste.

† ARTHUR,

Evêque de Saint-Hyacinthe.

Par mandement de Son Excellence,

Victor Quintal, P.D., V.G.,

chancelier.